

# Accessibilité & handicap

L'accessibilité à la formation pour tous les professionnels de santé est l'un des enjeux majeurs de Soignons Humain. L'accompagnement des personnes en situation de handicap dans leur formation nous tient particulièrement à cœur et fait partie des valeurs humaines de notre organisme de formation.

Toute l'équipe est sensibilisée à l'accueil et l'accessibilité d'une personne porteuse de handicap, les formateurs qui animent les sessions de formation y sont sensibilisés. Les modalités d'accès aux personnes handicapées sont spécifiées sur notre site internet.

Nous serons là pour vous conseiller, vous accompagner et trouver des solutions ensemble.

Pour co-construire la meilleure solution d'aménagement de nos formations, n'hésitez pas à contacter notre référente Chrystèle Leman par email à l'adresse suivante : [formation@soignonshumain.fr](mailto:formation@soignonshumain.fr)

## Cadre législatif

En France, trois lois définissent les droits des personnes handicapées : la loi d'orientation du 30 juin 1975, la loi du 10 juillet 1987 et la loi du 11 février 2005.

## La formation professionnelle et le handicap

L'article L.6112-3 du Code du Travail précise que « Les personnes handicapées et assimilées, (...), ont accès à l'ensemble des dispositifs de formation prévus (...) dans le respect du principe d'égalité de traitement, en prenant les mesures appropriées. »

Elles bénéficient, le cas échéant, d'actions spécifiques de formation ayant pour objet de permettre leur insertion ou leur réinsertion professionnelle ainsi que leur maintien dans l'emploi, de favoriser le développement de leurs compétences et l'accès aux différents niveaux de la qualification professionnelle et de contribuer au développement économique et culturel et à la promotion sociale. »

Afin de garantir l'accessibilité à la formation, les organismes de formation et les acteurs de la formation continue adaptent leur accueil, la durée de la formation, leurs méthodes pédagogiques et les modalités de validation de formation. Ces aménagements, individuels ou collectifs, « sont mis en oeuvre par des organismes dispensant des formations professionnelles et des institutions délivrant des diplômes, titres professionnels ou certificats de qualification professionnelle. »

Les organismes de formation professionnelle continue doivent également adapter leur offre de formation à un public en situation de handicap :

- Développement de l'accessibilité pédagogique des formations : l'accueil des personnes handicapées doit être pensé et organisé avant même de les accueillir.
- En encourageant la capacité des équipes, administratives et pédagogiques, à organiser la compensation du handicap des personnes en formation.

- En garantissant l'accessibilité des lieux de formations (obligation imposée à tout établissement recevant du public).

## Liste des partenaires Handicap sur Lille

### Haut de France + Handicap MDPH du Nord

#### Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du Nord

Adresse postale : 51 rue Gustave Delory CS 82510 - 59040 Lille Cedex - La MDPH du Nord vous accueille à Dunkerque, Lille, et Valenciennes.

Téléphone : [03 59 73 73 73](tel:0359737373)

Courriel : [mdph@lenord.fr](mailto:mdph@lenord.fr)

Site internet : <https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/59>

**AGEFIPH (Employeurs secteur privé)** 0800111009 de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi : numéro gratuit avec un fixe

Adresse du site internet : <https://www.agefiph.fr/hauts-de-france>

Adresse : 27 bis rue du Vieux Faubourg  
3ième étage  
59040 Lille

Accueil du lundi au vendredi de 9.00 à 12.00 et de 14.00 à 17.00

#### Coordonnés pour Mobiliser les Ressources Handicap et Formation

<https://rhf-hdf.fr/> \*\*\*\*\*/ [03 22 54 26 80](tel:0322542680)

Ressource Handicap Formation Hauts-de-France  
27 bis rue Vieux Faubourg,  
59000 Lille

lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 09h à 12h et de 14h à 17h

Isabelle Gruyelle, chargée d'études et de développement RHF

[i-gruyelle@agefiph.asso.fr](mailto:i-gruyelle@agefiph.asso.fr) / 06 22 64 09 60

Marie-Pierre Barot, chargée d'études et de développement RHF

[m-barot@agefiph.asso.fr](mailto:m-barot@agefiph.asso.fr) / 06 22 10 01 52

[L'offre de services et d'aides financières de l'Agefiph.pdf](#)

[L'offre de service et d'aide financières de l'Agefiph.pdf](#)

chrome-

extension://efaidnbmnnnibpcajpcgglefindmkaj/https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2025-02/Metodia\_Janvier\_2025.pdf

#### **Autres ressources handicap :**

1. **Établissements d'accueil pour personnes handicapées** <https://www.sanitaire-social.com/annuaire-handicap/structures-pour-adultes-handicapes/liste-hauts-de-france>
2. **GUIDE DE L'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :**  
(Voir bonnes pratiques page 17 et suivantes)

<https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/docx/Guide-version-word.docx>

1. **PLAN EN FAVEUR DES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES :**

[h https://www.sanitaire-social.com/annuaire-handicap/structures-pour-adultes-handicapes/liste-hauts-de-france](https://www.sanitaire-social.com/annuaire-handicap/structures-pour-adultes-handicapes/liste-hauts-de-france)

1. **AFILS**, Association Française des Interprètes et traducteurs en Langue des Signes  
( <http://www.afils.fr/>)
2. **CRESAM : « CENTRE NATIONAL DE RESSOURCES HANDICAPS RARES – SURDICÉCITÉ »**

<https://www.cresam.org/>

L'accessibilité aux personnes handicapées est un sujet important.